

MINISTERE DES ENSEIGNEMENTS PRIMAIRE,
SECONDAIRE ET TECHNIQUE

REPUBLIQUE TOGOLAISE
Travail – Liberté – Patrie

CABINET

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

TERMES DE REFERENCE

**RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT POUR LA MISE EN
PLACE D'UNE PLATEFORME DE FORMATION ET D'UNE
APPLICATION MOBILE POUR LA FORMATION CONTINUE
DES ENSEIGNANT.E.S.**

Structure de mise en œuvre : DRH

Source de Financement : UNICEF

INFORMATIONS CLE AUX SOUMISSIONNAIRES

Titre de la consultation	Recrutement d'un consultant pour la mise en place d'une plateforme de formation et d'une application mobile pour la formation continue des enseignant.e.s.
Structure Responsable	Direction des Ressources Humaines – MESPT
Financement	UNICEF
Délai d'exécution	11 mois – Juin 2024 à Avril 2025
Délai de soumission	19 avril 2024
Adresse de soumission	Les offres (technique et financière) doivent être envoyées exclusivement et uniquement aux deux adresses suivantes : adonudenu@gmail.com ; aagbagnon@unicef.org avec comme objet « RECRUTEMENT CONSULTANT PLATEFORME FORMATION CONTINUE MEPST » NB : Le dépôt n'entraîne aucun engagement du MEPST vis-à-vis du soumissionnaire.
Contenu de l'offre technique	<p>Une proposition technique (un seul document Word ou PDF) rédigée en français et comprenant</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une note explicative sur la compréhension des Tdrs et les raisons de la candidature - Une brève présentation de l'approche méthodologique en mettant en exergue <i>la ou les solutions OpenSource envisagées pour la conception de la plateforme ainsi que la fonctionnalité hors connexion proposée pour la plateforme et/ou son application</i>, l'organisation de la mission envisagée et un échéancier approximatif - Les références pertinentes des missions similaires menées par le consultant et son associé (maximum 03 pages). - Les CV du consultant principal et du consultant associé - Une copie des diplômes. - Une preuve justifiant les expériences passées par le consultant et son associé ; - Un ou des exemples probants de consultation similaires ou valorisables (URL de site, d'application etc.).
Contenu de l'offre financière	<p>L'offre financière doit comprendre tous les coûts liés à la prestation : honoraires, déplacements, prise en charge, hébergement, etc.</p> <p>A noter que les coûts liés à l'organisation d'éventuels ateliers / réunions de présentation/restitution des résultats ne sont pas à la charge du cabinet et ne doivent donc pas figurer dans l'offre financière.</p> <p>Les offres financières doivent être élaborées conformément au canevas de budget proposé (annexe 1).</p>

1. Contexte et justification :

La qualité de l'éducation reste un défi du système éducatif togolais. Parmi, les différentes options d'appui à la qualité retenues dans la politique éducative en vigueur, le renforcement de la formation initiale et continue occupe une place de choix. Ainsi, une réforme du dispositif de formation initiale et continue des enseignant(e)s, des formateurs et des encadreurs du système éducatif a été amorcée afin d'avoir une plus grande professionnalisation des acteurs.

En ce qui concerne la formation continue, le plan sectoriel de l'éducation 2020-2030 a opté pour le renforcement des capacités de tous les enseignant(e)s sur la pédagogie active comme stratégie d'amélioration de la qualité de l'enseignement (Objectif 4, Stratégie 4.1). En effet la pédagogie active constitue une approche innovante de construction des concepts visant une implication plus forte de l'apprenant et donc une augmentation des résultats d'apprentissage et des chances de réussite.

Au cours des dernières années, le Ministère des Enseignements Primaire, Secondaire et Technique (MEPST) a développé, avec l'appui de l'UNICEF et de MOUVEN, un module de formation sur les techniques de pédagogie active qui a servi à la formation continue de près de 3 200 enseignant (e)s dans les inspections ciblées des différentes régions éducatives du pays. Ces formations continues ont contribué à l'amélioration des apprentissages des apprenants surtout dans les disciplines clés dans les zones concernées.

Par ailleurs, les technologies de l'information et de la communication sont sous exploitées dans la formation continue des enseignant(e)s. Ainsi le Gouvernement togolais a commencé à introduire des approches innovantes dans la formation continue à travers le développement de « cours modèles » dans toutes les matières et pour tous les niveaux via une plateforme numérique spécifique conformément aux orientations du Plan Sectoriel de l'Education pour permettre aux enseignant(e)s d'améliorer leurs pratiques pédagogiques.

Toutefois les enseignant(e)s, en particulier dans les zones rurales, ne disposent que très rarement d'outils informatiques et d'un accès aux plateformes numériques. Par ailleurs, le format actuellement développé sur les modèles mis en place tels qu'avec l'IFADEM reste plutôt passifs. En effet, les enseignants disposent de supports livrets ou fichiers Pdf leur permettant d'avoir des documents de référence mais qui ne les poussent pas à interagir avec le support de formation, pouvant rendre l'autoformation monotone, et ne permettant pas non plus de vérifier que les connaissances sont acquises et maîtrisées.

Par ailleurs en 2022 le MEPST a développé avec l'appui de l'UNESCO et de l'UNICEF sa Politique et sa Stratégie Nationales d'Intégration des Technologies de l'Information et de la Communication dans l'Education (TICE), lesquelles prévoient à l'axe 3 "La production des ressources d'enseignement/apprentissage", avec comme résultats attendus "Les contenus de formation sont élaborés et disponibles" et "Les logiciels et didacticiels pour l'enseignement sont produits" entre autres. Cette stratégie prévoit aussi dans ses axes 4 "Recherche et développement" et 5 "Matériel et infrastructures" le développement d'une expertise nationale et l'accessibilité du matériel informatique auprès des enseignants.

Ainsi, dans la droite ligne de cette politique nationale et pour permettre à un nombre important d'enseignant(e)s de renforcer leurs compétences et suivre des formations continues certifiantes, comme celle sur la pédagogie active, l'option du développement d'une application interactive d'autoformation a été retenue pour être développée par le MEPST, avec l'appui d'UNICEF dans le cadre du programme de coopération Togo – Unicef. La phase de conception de cette application étant faite, il convient d'aller vers la phase de finalisation pour permettre le déploiement de cet outil. En utilisant une application interactive d'autoformation, les enseignants pourront accéder à des ressources variées (textes, vidéos, exercices pratiques, etc.) et aux participants à des activités interactives qui favoriseront leur apprentissage. Ils pourront ainsi développer leurs connaissances et compétences en techniques de pédagogie active, ce qui aura une influence positive sur la qualité de leur enseignement et sur la motivation des élèves. De plus, l'utilisation d'une application interactive d'autoformation permettra également de réduire les coûts liés à la formation continue des enseignants, tout en offrant une plus grande flexibilité et accessibilité.

Les présents termes de référence sont élaborés pour le recrutement d'une expertise pour la mise en place d'une plateforme de formation et d'une application interactive d'auto-formation des enseignants dans le cadre de la formation continue.

2. OBJECTIFS

2.1. Objectif général

L'objectif général de la mission du consultant est de mettre en place une plateforme de formation en ligne associée à une application mobile interactive d'auto-formation des enseignants, du personnel d'encadrement, des formateurs des écoles normales et des élèves professeurs d'écoles dans le cadre de la formation continue.

2.2. Objectifs spécifiques

Il s'agira pour le consultant, en cas d'approbation de son offre technique et financière, de :

- Mettre en place une plateforme interactive en ligne ;
- Produire des ressources vidéo sur la base des modules TPA scénarisés existants ;
- Développer une application qui reprendra les fonctionnalités de la plateforme pouvant permettre d'effectuer la formation en hors connexion (off line) ;

3. Résultats de la mission

Au terme de cette mission :

- La plateforme interactive en ligne est mise en place ;
- Des ressources vidéo sur la base des modules scénarisés existants sont produites ;
- Une application qui reprendra les fonctionnalités de la plateforme pouvant permettre d'effectuer la formation en hors connexion (off line) est développée ;

4. Envergure et étendue de la mission

En vue de permettre au consultant d'atteindre les objectifs de sa mission, il s'agira en étroite collaboration avec l'équipe technique du MEPST de :

- Comprendre et analyser l'existant ;
- Proposer une conception de la plateforme ;
- Créer et valider la maquette et les prototypes ;
- Implémenter et tester la plateforme ;
- Faire valider la plateforme ;
- Déployer la plateforme dans un environnement choisi par le ministère ;
- Intégrer les modules scénarisés TPA ;
- Former les administrateurs et l'équipe projet ;
- Mettre la plateforme en production
- Faire la maintenance et le support après la réception définitive (3 mois).

Pour la création du contenu, le consultant doit s'adjoindre un associé pour :

- Appuyer l'équipe projet du MEPST à finaliser la scénarisation des ressources de formation ;
- Préparer la mission de collecte des données (script, images, vidéos, audios...) ;
- Développer des ressources mobilisables (une cinquantaine d'animations vidéo, de capsules vidéo et de montage d'images...) ;

Une fois la plateforme de formation est mise en ligne, le consultant devra également :

- Faire la conception de l'application mobile ;
- Développer l'application mobile qui reprendra les fonctionnalités de la plateforme et permettant d'effectuer la formation en hors connexion (off line) ;
- Former à l'utilisation de l'application mobile en vue de son lancement au niveau national ;
- Faire la maintenance et le support après la réception définitive (3 mois).

Aperçu de la mission		
Tâches principales	Livrables	Durée
PLATEFORME		
Comprendre et analyser l'existant ; Proposer une conception de la plateforme ;	Un document présentant la note de cadrage, l'analyse de l'existant et la proposition de conception de la plateforme ;	3 semaines (du 3 au 21 juin 2024)
Créer et valider la maquette et les prototypes ; Implémenter et tester la plateforme ; Faire valider la plateforme ;	La plateforme validée et le cahier de recettes ;	12 semaines (du 24 juin au 13 septembre 2024)

Déployer la plateforme dans un environnement choisi par le ministère ;		
Intégrer les modules scénarisés TPA ; Former les administrateurs et l'équipe projet ; Mettre la plateforme en production	Le manuel administrateur, le manuel d'utilisateur et les supports de formation ;	3 semaines (16 septembre au 04 octobre 2024)
Faire la maintenance et le support après la réception définitive (3 mois).	Le rapport de suivi des maintenances	12 semaines (du 7 octobre au 6 janvier 2025)
PRODUCTION DES RESSOURCES		
Appuyer l'équipe projet du MEPST à finaliser la scénarisation des ressources de formation Préparer la mission de collecte des données (script, images, vidéos, audios...)	Un document présentant le script et les scénarii de collecte de données ;	2 semaines (du 03 au 14 juin 2024)
Développer des ressources mobilisables (une cinquantaine d'animations vidéo, de capsules vidéo et de montage d'images...)	Validation de 50% des ressources indiquées dans le scénario ;	3 semaines (du 17 juin au 5 juillet 2024)
Développer des ressources mobilisables (une cinquantaine d'animations vidéo, de capsules vidéo et de montage d'images...)	Validation de 50% des ressources restantes.	3 semaines (du 8 au 31 juillet 2024)
APPLICATION		
Faire la conception de l'application mobile ;	Un document présentant la proposition du plan de conception l'application mobile ;	2 semaines (du 02 au 13 décembre 2024)
Développer l'application mobile qui reprendra les fonctionnalités de la plateforme et permettant d'effectuer la formation en hors connexion (off line) ;	L'application mobile validée et le cahier de recettes ;	6 semaines (16 décembre 2024 au 24 janvier 2025)
Former à l'utilisation de l'application mobile en vue de son lancement au niveau national ;	Le manuel administrateur, le manuel d'utilisateur et les supports de formation ;	3 semaines (du 27 janvier au 14 février 2025)
Faire la maintenance et le support après la réception définitive (3 mois).	Le rapport de suivi des maintenances	10 semaines (du 14 février au 30 avril 2025)

5. Livrables à la fin de la mission

Les livrables ci-après seront déposés à la Direction des Ressources Humaines pour attester de l'exécution des tâches :

PLATEFORME

- Un document présentant la note de cadrage, l'analyse de l'existant et la proposition de conception de la plateforme ;
- La plateforme validée et le cahier de recettes ;
- Le manuel administrateur, le manuel d'utilisateur et les supports de formation ;
- Le rapport de suivi des maintenances

PRODUCTION DES RESSOURCES

- Un document présentant le script et les scénarii de collecte de données ;
- Validation de 50% des ressources indiquées dans le scénario ;
- Validation de 50% des ressources restantes.

APPLICATION

- Un document présentant la proposition du plan de conception l'application mobile ;
- L'application mobile validée et le cahier de recettes ;
- Le manuel administrateur, le manuel d'utilisateur et les supports de formation ;
- Le rapport de suivi des maintenances

Les divers documents seront soumis à la DRH en version électronique et en version physique (deux exemplaires).

6. Approche méthodologique (voir annexe 2 le cahier des charges de la plateforme et de l'application).

Le développement de la plateforme et la création des contenus se feront simultanément. Tandis que la conception de l'application après validation de la plateforme.

7. Chronologie ou durée d'exécution

Le processus de recrutement du consultant devrait être finalisé au plus tard 30 mai 2024. Le lancement des activités aura lieu en juin 2024. La période de la consultance va s'étaler de juin 2024 à avril 2025. Le nombre approximatif de jour-homme de travail sera de **60 à 80** pour le développement de la plateforme et **de 20 à 30** pour l'application.

Le consultant travaillera sur une durée de onze (11) mois. Il exerce ses fonctions sous l'autorité du Directeur des Ressources Humaines (DRH) en collaboration avec l'équipe technique sous la supervision du PTF-UNICEF dans une démarche participative.

8. Profil du consultant

Pour le consultant (e) principal :

- Être titulaire d'un diplôme de Bac plus cinq (5) ans en système d'information ou d'un diplôme équivalent ;
- Posséder une expérience professionnelle pertinente d'au moins cinq (5) ans dans la conception de plateformes digitales et d'applications mobiles ;
- Posséder une expérience professionnelle prouvée dans la conception des modules de formation en ligne ;
- Posséder une expérience avérée dans le renforcement de capacités des formateurs ;
- Justifier d'une connaissance et d'une expérience approfondie dans le développement d'applications web et dans l'implémentation de solutions web ;
- Justifier d'une expérience avérée dans la conception de bases de données ;
- Justifier d'une bonne maîtrise dans l'implémentation des solutions open source de type moodle, odoo, scénarichain etc....
- Avoir une capacité de travail en équipe.
- Avoir effectué des missions similaires avec le gouvernement ou des partenaires techniques serait un atout

Pour le consultant associé :

- Être titulaire d'un diplôme de Bac 2 minimum avec des formations complémentaires en infographie, graphisme, prise et montage vidéo, motion design.
- Posséder des expériences professionnelles prouvées en infographie, graphisme, prise et montage vidéo, motion design.
- Avoir réalisé trois (03) missions similaires en lien avec des projets de développement de ressources éducatives.
- Avoir effectué des missions similaires avec le gouvernement ou des partenaires techniques serait un atout

9. Critères de sélection

Les propositions reçues seront sélectionnées en raison du profil du candidat et de la pertinence de la méthodologie proposée et de l'expérience professionnelle prouvée, de la maîtrise des techniques de gestion des groupes et du calendrier des activités proposées.

Il est à noter que la proposition méthodologique de l'étude et la cohérence entre l'offre technique et l'offre financière constitueront les critères de choix majeurs des dossiers de candidature. À proposition égale, la réalisation de l'étude sera attribuée à l'offre financière réaliste la mieux-disant.

10. Composition du dossier de Candidature

Pour postuler, les candidats intéressés doivent soumettre les documents suivants :

Une proposition technique (**un seul document Word ou PDF**) et une proposition financière (**un seul document PDF**) rédigées en français.

L'offre technique doit comprendre :

- Une note explicative sur la compréhension des Tdrs et les raisons de la candidature
- Une brève présentation de l'approche méthodologique *en mettant en exergue la ou les solutions OpenSource envisagées pour la conception de la plateforme ainsi que la fonctionnalité hors connexion proposée pour la plateforme et/ou son application*, l'organisation de la mission envisagée et un échéancier approximatif
- Les références pertinentes des missions similaires menées par le consultant et son associé (maximum 03 pages).
- Les CV du consultant principal et du consultant associé
- Une copie des diplômes.
- Une preuve justifiant les expériences passées par le consultant et son associé ;
- Un ou des exemples probants de consultation similaires ou valorisables (URL ou autres).

L'offre financière doit comprendre tous les coûts liés à la prestation : honoraires, déplacements, prise en charge, hébergement, etc. A noter que les coûts liés à l'organisation d'éventuels ateliers / réunions de présentation/restitution des résultats ne sont pas à la charge du cabinet et ne doivent donc pas figurer dans l'offre financière. Les offres financières doivent suivre le canevas ci-après.

Lomé, le 28 mars 2024

Le Directeur des Ressources Humaines



Donudénu AKPAWU

Annexe 1 : Canevas du budget pour l'offre financière

	Nature de l'unité	Coût unitaire	Nom bre	Coût Total
Développement de la plateforme				
Honoraires du consultant principal	Jour - Homme			
Sous total-I				
Développement des ressources mobilisables				
Prise et montage vidéo (incluant prestation du consultant associé)	Capsule vidéo	22 maximum		
Audio avec texte (incluant prestation du consultant associé)	Audio	16 maximum		
Image avec narratif (incluant prestation du consultant associé)	Image avec narratif	7 maximum.		
Sous total-II				
Développement de l'application mobile				
Honoraire du consultant principal	Jour - Homme			
Sous total-III				
Autres				
Communication				
Forfait déplacement				
Forfait hébergement				
...				
Sous total-IV				
TOTAL (I+II+III+IV)				

Annexe 2 : Cahier des charges de la conception d'une plateforme digitale et d'une application interactive de la formation continue des enseignants aux Techniques de Pédagogie Active (TPA)

1. Présentation

1.1. Présentation des Techniques de Pédagogie Active

L'ordonnance n°16 du 6 mai 1975 a dégagé les options fondamentales de l'École Nouvelle à savoir :

- lier l'éducation au développement,
- responsabiliser le futur citoyen,
- renforcer l'identité culturelle,
- moderniser l'éducation.

Rendant l'élève acteur dans ses apprentissages, auteur grâce aux techniques d'expression et de recherche, responsable dans l'organisation de la classe, de l'école ou de l'établissement, la Pédagogie Active est un des éléments pour atteindre les objectifs fixés par les Instructions Officielles.

Cette ordonnance sur la réforme de l'enseignement de 1975 dans son article 13 relatif à la qualité de l'enseignement qu'elle lie à la « qualification du maître », demande qu'une « saine politique du personnel enseignant soit appliquée » Pour cela la formation pédagogique du personnel enseignant reste au cœur de la politique du Togo dans le domaine des TICE.

En outre, la politique nationale des TICE (septembre 2021) recommande la production et le partage des ressources éducatives.

Les différentes techniques de pédagogie active se regroupent en différentes catégories :

- les techniques d'expression et de production : l'entretien du matin, le texte libre, la sortie
- « Mathématique », la sortie « Étude du milieu »,
- les techniques de socialisation des productions : la correspondance scolaire, le journal scolaire, les petits livres de lecture,
- les techniques d'exercisation : les fiches autocorrectives, la mise au point collective de texte,
- les techniques d'organisation coopérative.

La mise en œuvre de ces techniques dans les classes participera à l'amélioration des résultats scolaires. Elles représentent un moyen concret pour permettre aux équipes pédagogiques de bâtir un projet cohérent et porteur d'avenir.

1.2. Les objectifs de la digitalisation des TPA

La conception d'une plateforme pour la mise en ligne des modules TPA vise à :

- faciliter l'accès aux contenus ;
- offrir une expérience d'apprentissage interactive et sécurisée ;
- mettre en œuvre les TPA ;
- permettre le suivi et l'évaluation des progrès des enseignants dans la mise en œuvre des TPA ;
- favoriser la collaboration entre les utilisateurs ;
- évaluer les enseignants en formation.

1.3. La cible visée par la plateforme / application

Public cible	Effectif
IEPP	79 dont 06 confessionnels
CP	182 dont 32 confessionnels
Elèves Professeurs d'Ecole	2600/an (2023-2028) soit 15000
Formateurs d'écoles normales	150
Directeurs d'écoles	11 000 dont 3000 du privé
Enseignants du public (préscolaire et primaire)	27 000 dont 2000 EV et 8000 directeurs
Enseignants du privé (préscolaire et primaire)	10 000
TOTAL	51 011

NB : Au-delà de ces acteurs, il faut prévoir des modules ouverts destinés à tous les autres acteurs des directions d'enseignements (DEPP, DESG), de la Direction des programmes et innovations pédagogiques (DPIP), de la Direction des Ressources Humaines (DRH) et les parents d'élèves.

1.4. Objectif quantitatif :

Mettre en place une plateforme pour environ 200 000 d'utilisateurs dont les enseignants, les personnels d'encadrement, les élèves professeurs d'écoles, les formateurs des écoles normales.

1.5. Périmètre du projet

Le périmètre du projet portera essentiellement sur trois (3) phases :

La plateforme doit être suffisamment ouverte pour l'intégration d'autres types de formation que le ministère jugera utiles ;

Phases	Missions	Activités	Exigences
1	Mettre en place de la plateforme interactive en ligne et produire des contenus	Mise en place de la plateforme (Développement-Installation et paramétrage)	<ul style="list-style-type: none"> • open source • transfert de compétences • documentation • Prestataire
		Production des contenus	
2	Développer une application qui reprendra les fonctionnalités de la plateforme afin de permettre d'effectuer la formation en hors connexion (off line)	Développement d'une application mobile	<ul style="list-style-type: none"> • Gestion de la synchronisation de la plateforme • Gestion de la formation en hors connexion (off line) • open source • transfert de compétences • documentation • Prestataire
3	Acquisition des terminaux	Acquisition d'un nombre suffisant de terminaux pour la mise en œuvre.	Au moins cent (100) terminaux pour la première année.

1.6. Description de l'existant

Il existe un référentiel de formation aux Techniques de Pédagogie Active (TPA). Les premières formations des enseignants et des encadreurs ont été réalisées en 2014 avec une périodicité annuelle jusqu'en 2022. Au total, 3,271 enseignants ont été de 2016 à 2022.

1.7. Identification de l'environnement technologique

Les ressources matérielles et logiciels seront identifiées pour ce projet et doivent être Open source

2. Description graphique et ergonomique

Une orientation graphique, dynamique, simple, claire et agile sera proposée par le prestataire dans le rapport technique décliné sur les supports ordinateur et mobile. La plateforme doit proposer un certain confort visuel et ergonomique à la portée des utilisateurs.

3. Description fonctionnelle et technique

3.1. Fonctionnalités

Les fonctionnalités ci-après sont nécessaires :

- Créer les modules de formation ;

- héberger des contenus TPA ;
- Gérer les accès à la plateforme et des utilisateurs
- développer des activités pédagogiques (exercices);
- faciliter les activités de tutorat et de pilotage de la formation (suivi des cursus des apprenants) ;
- Gérer les classes virtuelles interactives ;
- gérer la communauté des apprenants ;
- permettre l'évaluation des acquis de la formation ;
- disposer des outils de monitoring afin de permettre l'administration et suivi des activités
- gérer les notifications ;
- prévoir une Foire aux questions (FAQ);
- prévoir la possibilité d'ajout de commentaires et d'avis sur les modules ;
- prévoir le partage sur les réseaux sociaux pour les accès libres ;
- Gérer le parcours d'apprentissage
- Prévoir des outils de communication de la plateforme ;
 - o Synchrones : chat, possibilité d'accéder aux liens Google Meet, zoom, Jitsi Meet... pour les webinaires ;
 - o Asynchrone : Forum de discussions ;
- Prévoir des outils d'autoévaluation et d'évaluation (prétest et posttest) ;
- Gérer la gamification et la certification.

En plus des exigences ci-dessus la plateforme aura les spécificités suivantes :

- La plateforme sera en français ;
- Il faut une plateforme web, non propriétaire et gratuite à l'utilisation ;
- La plateforme sera interopérable avec d'autres plateformes du ministère ;

3.2 Arborescence de la plateforme : (à solliciter dans offres techniques)

La plateforme doit prendre en compte les éléments suivants :

- Modules de formation ;
- Connexion, déconnexion d'un utilisateur ;
- Accès administrateur ;
- Foire aux questions ;
- Forum et chat ;
- Création de formation ;
- Planification d'une formation en ligne ;
- Autoévaluation
- Certification

3.3 Schéma de l'arborescence (le prestataire doit proposer le schéma de la plateforme dans son offre technique)

3.4. Informations relatives aux contenus :

- Ressources scénarisables : les 11 techniques et les modules scénarisés ;
- Exercices pratiques, capsules vidéo, images, photos, les quiz, les textes,
- Le format des contenus :
 - texte (doc, docx, pdf, odt, ppt, pptx, odp, xls, xlsx, csv, ods,) ;
 - format Photo, (jpg, jpeg, png, gif...) ;
 - format vidéo (mp4, avi, mov, flv , f4v, m4v, mpe, mpe...) ;
 - format audio (mp3, aac ; flac, oga, ogg, ew, av.....) ;
 - fichiers compressés (zip, rar ...)

3.5. Contraintes techniques

- Hébergement : la plateforme sera hébergée chez un data center
- Multi connectivité : capacité de supporter plusieurs (environ 200 000) utilisateurs simultanément
- Le libre accès à la plateforme sur un rythme défini par l'apprenant (la formation doit pouvoir être suivie sur une période tout en intégrant une limite d'accès à la plateforme pour réaliser la totalité de la formation) ;
- La mise à jour de manière la plus simple et la plus réactive possible ;
- La plateforme doit offrir la possibilité à ce qu'une bonne pratique envoyée par un enseignant soit validée par les concepteurs TPA avant publication ;
- La maintenance : faciliter les accès pour effectuer les travaux de maintenance et de mise à jour ;
- Sécurité : traçabilité des mises à jour des données sur la plateforme ;
- Facilité de récupération : offrir la possibilité de ramener la plateforme à la normale (y compris les données) qui succombe après une erreur ;
- Les astreintes pour le dépannage : à définir dans les contrats :
 - Contrat au niveau de l'hébergement :
 - Contrat avec le prestataire :
- Formation des administrateurs et des formateurs ;

3.6. Estimation de la capacité de stockage : 2To

3.7. Nombre de CPU : 24

Bande passante : 512 Mo

3.8. Dénomination de la plateforme : demander au ministère de l'économie numérique pour avoir une dénomination. Faire les tests sur un serveur virtuel au niveau du MEPST.

4. Prestations attendues et modalités de sélection des prestataires

4.1. Prestations attendues :

L'ensemble des prestations suivantes sera effectué par le prestataire :

- Conception ;

- Développement ;
- Installation ;
- Paramétrage ;
- Design ;
- Intégration ;
- Hébergement du site ;
- Former les équipes à l'administration et à l'animation de la plateforme.

4.2. Planning :

Il est souhaitable que le calendrier suivant soit respecté pour la bonne réussite du projet (voir planning détaillé dans le fichier Excel).

ACTIVITES	Responsables	2024										2025					
		mars	avril	mai	juin	juillet	août	sept	oct	nov	déc	jan	fév	avril			
Sélection du prestataire	DRH/UNICEF																
Adaptation des modules à la scénarisation	Equipe technique																
Identification des ressources	Equipe technique																
Développement des ressources par les concepteurs TPA	Equipe technique																
Rédaction des modules OPALE	Equipe technique																
Développement des ressources mobilisables (capsules vidéos et de montage d'images)	Equipe technique/prestataire																
Création et validation des maquettes	Prestataire/DRH																
Création et validation des prototypes	Prestataire/DRH																
Création, implémentation des modules et validation de la plateforme	Prestataire/DRH																
Test	DRH / Prestataire																
Hébergement de la plateforme	DRH																
Mise en production	Prestataire et DRH																
Formation des administrateurs	Prestataire																
Maintenance et support (3 mois)	Prestataire																
Suivi des travaux du prestataire	Equipe projet																
Développement de l'application mobile facilitant le mode hors connexion	Prestataire																
Former à l'utilisation de l'application mobile en vue de son lancement au niveau national	Prestataire																
Faire la maintenance et le support après la réception définitive (3 mois).	Prestataire																
Acquisition des terminaux	DRH / UNICEF																
Evaluation de la plateforme (forces et faiblesses) en vue de son lancement au niveau national	DRH																

4.3. Méthodologie de suivi :

Le suivi du projet se fera par des réunions hebdomadaires et des présentations physiques et régulières des avancées.